

Nantes, le 5 mai 2020

Communiqué

### Pour une approche éducative et sociale du déconfinement

A l'heure du déconfinement programmé à partir du 11 mai, il y a encore un secteur d'activité, pourtant essentiel, qui ne sait toujours pas quelles sont les directives nationales préconisées pour un accueil dans les meilleures conditions des jeunes enfants et de leurs parents.

Force est de constater que si le ministère de l'Éducation Nationale, à grand renfort de communication, a mis en oeuvre un plan de déconfinement pour les écoles, il n'en est toujours rien à 4 jours de la réouverture pour le ministère des Solidarités et de la Santé qui a sous sa tutelle l'ensemble des modes d'accueil collectifs et individuels de la petite enfance.

Pour autant, les professionnel.le.s de la petite enfance n'ont pas attendu la parution de ce futur guide de recommandations déconfinement pour travailler en équipe et en réseau aux conditions d'accueil des jeunes enfants et de leurs parents dans ce contexte inédit.

De nombreux gestionnaires, des directions, des éducateurs.trices de jeunes enfants et autres professionnel.le.s petite enfance, qu'ils travaillent au sein d'établissements publics, associatifs ou privés ont travaillé et se sentent prêt.e.s !

La FNEJE souhaite la réouverture des structures d'accueil collectif dans des conditions qui prennent en compte, en premier lieu, l'intérêt supérieur de l'enfant et de ses parents. A la réponse sanitaire et hygiéniste qui nous est proposée, nous répondons : pensons d'abord le bien-être des professionnel.le.s et celui des bébés !

- Intérêt supérieur des familles : Par ailleurs, depuis deux mois, les familles sont confinées dans des conditions de vie très disparates en fonction de leur situation économique, sociale, psychologique ... Une famille sans problématique particulière avant le confinement peut vite basculer en famille dite vulnérable pendant le confinement. A ce titre, et quelles que soient les raisons des familles, il est important que les structures rouvrent leurs portes et que les professionnel.le.s puissent proposer un accueil, prenant en compte le virus, mais aussi et surtout un accueil qui se soucie du bien-être de l'enfant et de ses parents.

C'est bien là notre **mission sociale** de l'accueil !

- Intérêt supérieur de l'enfant : Il serait par exemple difficile à imaginer :
  - que les parents ne puissent plus donner de bras en bras leurs bébés aux professionnel.le.s quand on sait toute la contenance affective que cela procure au jeune enfant.
  - que les doudous et tétines ne fassent plus le va-et-vient entre la maison et le lieu d'accueil et n'assurent donc plus la fonction d'objet transitionnel si importante pour un apaisement émotionnel de l'enfant en l'absence de son parent.
  - que les enfants se retrouvent dans des espaces vides de jouets, non mis à disposition.
  - que les enfants soient empêchés de jouer ensemble.
  - etc, etc ...

C'est bien là notre **mission éducative** de l'accueil !

Dans ce contexte anxiogène, il est souhaitable que les professionnel.le.s bénéficient à minima tous les 15 jours d'une intervention en analyse des pratiques par un personnel spécifique et de temps de réunion dédiés. N'oublions pas que pour prendre soin des bébés et de leurs parents, il faut d'abord prendre soin des professionnel.le.s qui les accompagnent.

Depuis le début du confinement, les professionnel.le.s de la petite enfance de l'accueil collectif et individuel ont joué pleinement leur rôle pour que les personnels prioritaires, dont les soignants, puissent continuer à exercer leurs missions essentielles à la gestion de la crise, en accueillant leurs enfants dans les crèches réquisitionnées ou chez une assistante maternelle. On ne peut pas dire pour autant que la couverture médiatique nous étouffe ...

**Nous souhaitons alerter le gouvernement et le ministère des Solidarités et de la Santé sur la colère des Professionnel.le.s Petite Enfance de se sentir ignoré.e.s, de ressentir du mépris par l'absence de directives nationales pour mettre en oeuvre le déconfinement 4 jours avant l'ouverture présumée des structures d'accueil.**

Enfin, pour pouvoir assurer nos missions de professionnel.le.s de la petite enfance dans les différents modes d'accueil, nous devons être considérés comme parents prioritaires pour l'accueil de nos enfants à l'école. A ce jour rien n'est dit à ce sujet, les deux ministères qui sont en première ligne lors de ce déconfinement pourraient t-ils s'accorder rapidement sur cette disposition ?

Il est certain que les professionnel.le.s mettent tout en oeuvre pour proposer un accueil de qualité mais encore une fois, ils.elles le font sans soutien et sans considération de leur ministère de tutelle.

La petite enfance sera t-elle un jour la priorité de ce gouvernement ?

*Le Conseil d'Administration national de la FNEJE*